



UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PRÉSIDENCE

N° 007/MESRS/UAO/PC

Bouaké, le 7 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA DE BOUAKÉ

Le mercredi 05 janvier 2022, certains étudiants se réclamant du syndicat étudiant CEECI, se sont introduits de manière inopinée dans les bureaux du Département de Philosophie de l'Université Alassane OUATTARA au moment où certains collègues dudit département étaient en train d'analyser les réclamations soumises par certains étudiants, suite à l'affichage en ligne des résultats de fin d'année. Ces étudiants indisciplinés, ont intimé l'ordre à leurs enseignants de sortir de la salle de délibération et de mettre fin à l'analyse des résultats des réclamations.

Informé de ce fait grave et inacceptable, et sur ordre du Président de l'Université, le Professeur Kouakou Koffi, le Directeur de Cabinet, a immédiatement saisi la direction dudit syndicat afin de lui exprimer toute son indignation et sa totale désapprobation eu égard à l'acte indignement posé par certains de ses éléments. C'est ainsi que le syndicat CEECI a, publiquement, présenté ses excuses au collègue concerné, au Directeur du Département de Philosophie et à l'ensemble du personnel de l'Université afin que de tels actes violents et inqualifiables ne se reproduisent plus. Les étudiants concernés ont été sanctionnés par la hiérarchie de leur syndicat et l'Université Alassane Ouattara prendra, avec responsabilité, les sanctions idoines et exemplaires à cet effet.

Le Président de l'Université Alassane Ouattara, voudrait, ici, présenter toutes ses compassions et ses vifs regrets aux collègues offensés, à l'ensemble des collègues du Département de Philosophie et à tout le personnel pédagogique et administratif de l'Université Alassane Ouattara. Il voudrait rassurer chacune et chacun des enseignants et du personnel administratif, de sa franche collaboration et de sa ferme volonté à lutter contre la violence sous toutes ses formes, sur les campus universitaires de Bouaké.

Il rappelle, par ailleurs, aux responsables syndicaux étudiants et à l'ensemble des étudiants, que les voies de recours légales pour résoudre les problèmes académiques existent au sein des UFR et de l'Université et qu'aucune autre voie possible ne sera acceptée et tolérée.

Le Président

Prof. KOUAKOU Koffi